

# Les descendants de Sulpice



**Jeanne Darnault** ( Vve de Pierre Noël )

**renonciation par Jeanne à la succession au décès de son mari  
en date de 7 mai 1785**

AD 36 - 2E\_194833 notaire Huard - 8275, 8276

7 may 1785  
A 4 16

Renon  
Commune

C. D. le 14  
dec

Aujourd'hui Sept mil sept Cent  
 quatrevingt Cinq avant uny les Juges  
 devant les Nobles Roys de la Breue  
 au lieu de de Fulcaumery et au  
 Renon d'icelle y rendus Souverains  
 Ude de par de huy deus Juges d'icelle  
 y une de quinze deoil Journalier. Item un de  
 y une de quinze deoil Journalier. Item un de  
 Le d'icelle deoil son uny Estant venue  
 Depuis l'un de trois semaines, et ayant tout  
 lieu de rendre que la somme d'icelle qui sont  
 introduites l'un de l'autre soit plus honneur  
 que profitable, pour que de l'un de l'autre fait  
 par les parents l'un de l'autre de l'un de l'autre  
 simple de l'un de l'autre, quelle un de l'autre  
 y partira par pour un de l'autre, et par  
 serment que nous dit le notaire de l'un de l'autre  
 par et de l'un, et que de l'un de l'autre un de l'autre  
 y sera devant nous de l'un de l'autre l'un de l'autre  
 de l'un de l'autre, l'un de l'autre l'un de l'autre  
 Requite a l'un de l'autre que de l'un de l'autre  
 La presente Renonciation la somme de l'un de l'autre  
 Creancier de l'un de l'autre l'un de l'autre,  
 Comme un de l'autre que de l'un de l'autre un de l'autre  
 y un de l'autre de l'un de l'autre de l'un de l'autre



par l'un de l'autre  
 \_\_\_\_\_



ny effet de qu'on de l'ameur Communauté et  
qu'elle ne soit bien attestée de tout estant et restant  
en la possession de plusieurs maniere, autres jours n'est  
Le jeune son fils, Melleme et Melleme de la Compagnie  
qui a protesté et proteste de sepprovis Contre ains et  
de l'ameur que l'ameur pour pour la cause et rendre  
de sero bien et de voir que l'ameur l'ameur  
de tout et de tout ce que dessus. C'est pourquoy et depuis  
Ladite Compagnie a requis acte que nous dit  
Notaires, luy avons octroyé la dite forme pour luy  
faire et recevoir l'ameur et l'ameur de l'ameur  
C'est pourquoy et depuis l'ameur fait et fait  
aux Notaires, l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur  
de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur  
et a l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur  
de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur

Melleme

Melleme

En l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur de l'ameur  
le 4<sup>me</sup> may 1785. Pour qu'on de l'ameur de l'ameur  
Melleme

226  
15  
10